

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS

N°	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un parcours de promenade	A 61, 1839, 1667, 1665, 1669, 1840, 1658, 1837, 1660 et 1659	35 060 m ²	Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez
2	Création d'un giratoire La Mort du Luc - RD 559	2a : C 325p et 326	505 m ²	Conseil Départemental
		2b : C 321p	1 704 m ²	
		2c : A 4982p, 4977 et 4978p	7 472 m ²	
3	Extension du cimetière	A 2284	63 m ²	Commune
4	Création d'une aire de stationnement en entrée Nord village	D 210	1 826 m ²	Commune
5	Création et aménagement d'un espace vert public autour du village	5a : A 729	20 367 m ²	Commune
		5b : A 848 et 867	29 000 m ²	Commune
		5c : A 1963 et 2118	14 261 m ²	Commune
		5d : A 5354 et D 209	24 911 m ²	Commune
6	Création d'une maison culturelle et d'un jardin ouvert au public	D 165, 166, 167 et 168	2 617 m ²	Commune
7	Aménagement et élargissement du Chemin du Brost	Largeur totale de 9 m	11 830 m ²	Commune
8	Création d'une liaison piétonne au droit du golf	AB 25, 33, 543, 546, 663, 773, 795, 809 et A 4924	1 187 m ²	Commune
9	Aménagement portion du chemin de crête du Golf	A 1952p, A 1951p, AB 341p, A 1953p, A 5027p,	783 m ²	Commune
10	Création d'un réservoir d'eau	A 5029 et A 5570	5 328 m ²	Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez
11	Elargissement du chemin du Pré Fontereau et amélioration de la sortie sur la RD 559	Largeur totale de 8 m	6 872 m ²	Commune
12	Création d'une voie douce le long de la RD 559	Largeur de 5 m		Conseil Départemental
13	Création d'une voie douce le long de la RD 559	Largeur de 5 m		Commune
14	Création d'aires de stationnement paysager pour camping-cars et voitures	Parcelles A 5435, A 5053 et A 5055	32 556 m ²	Commune

Révision du Plan Local d'Urbanisme de GASSIN (83)

Place de la Mairie, 83580 GASSIN, Tel : 04 94 56 62 00

4d. Liste des Emplacements réservés



15	Création de logements sociaux (au moins 50%) et aménagements publics	Parcelles A 4990 et A 2566	20 683 m ²	Commune
----	--	----------------------------	-----------------------	---------

